



## CORRIDA L'HIVERNALE DES PERES NOEL REGLEMENT

### ORGANISATION

La huitième édition de « L'HIVERNALE », la course à pied des Pères Noël, est organisée le samedi 16 Décembre 2017 par le service municipal des sports de la Ville de Bellerive-sur-Allier, 12 rue Adrien Cavy, esplanade François-Mitterrand – 03700 Bellerive-sur-Allier, en partenariat avec le mouvement sportif local.

### NATURE DE L'EPREUVE

- « L'HIVERNALE » est une course pédestre individuelle proposée sur un circuit urbain de 3 km, 6 km et 9 Km. Les parcours se font en boucle, avec départ et arrivée au village de Noël, installé dans le parc de la source intermittente, avenue de Russie.

La course de 3 Km est ouverte aux coureurs âgés de 11 à 14 ans (départ à 17h30).

La course de 6 Km est ouverte aux coureurs âgés de 15 ans minimum (départ à 18h).

La course du 9 Km est réservée exclusivement aux coureurs âgés de 18 ans minimum (départ à 19h).

***A noter que sur la course de 6 km, un classement par équipe sera effectué en prenant en compte les 3 meilleurs temps des coureurs de chaque équipe.***

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- L'inscription à « L'HIVERNALE » et la délivrance du dossard sont subordonnées à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an au 16.12.2017 ou à la photocopie de la licence F.F.A., FSGT Athlé, UFOLEP Athlé, et FSCF Athlé. **Aucune autre licence de fédération ne pourra être acceptée.**

- L'âge minimum pour participer est de 11 ans.

Les inscriptions s'effectuent en ligne jusqu'au 16 décembre 2017 à 14 heures sur le site

[https://www.genialp.com/inscription/Corrida-LHivernale-Bellerive-sur-Allier-\(03\)](https://www.genialp.com/inscription/Corrida-LHivernale-Bellerive-sur-Allier-(03)) ou

<http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr>, avec droit d'inscription minimum à 1 euros. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI

- Les dernières inscriptions pourront être prises le jour même de la course, de 14h à 17h, sur place (salle de la source intermittente, avenue de Russie) ; il vous sera alors demandé un droit d'inscription de 3 euros.

- L'accueil et la remise des dossards s'effectueront de 14h à 18h30, le 16 décembre 2017, salle de la source intermittente.

- Aucun classement officiel F.F.A. ne sera établi. Toutefois, un chronométrage électronique sera assuré.

- Les organisateurs offrent gracieusement le pot de l'amitié sportive à l'issue de la manifestation et ceci lors de la proclamation du palmarès, à 20h30.

### SECURITÉ

- La circulation ne sera pas interdite, mais contrôlée.
- Aucun véhicule à moteur ne pourra accompagner les coureurs sur les parcours (sauf ceux de l'organisation)
- L'Association du sauvetage sera présente sur le site de la manifestation pour assurer la sécurité secouriste.
- Une assurance est souscrite pour tous les participants par les organisateurs.
- L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de la course.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance. Pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course.
- Une lampe frontale est recommandée.